

#### 5.4 La situation au Québec

Les tableaux 5.1 et 5.2 résument la situation au Québec relativement à la question des embranchements. On constate que 20 embranchements totalisant plus de 1 000 km ont fait l'objet de requêtes en demande d'abandon depuis 1970, et que huit de ces requêtes concernent des embranchements à caractère régional.

TABLEAU 5.1

REQUETES EN DEMANDE D'ABANDON A LA CCT  
DEPUIS 1970 AU QUEBEC

	EMBRANCHEMENTS		
	TOTAL	LOCAL OU TRANSIT*	RÉGIONAL
Nombre	20	12	8
Longueur (km)	1 004,5	273,2	731,3

\* Embranchement local: embranchement desservant une seule localité elle-même sise à moins d'une trentaine de kilomètres d'une voie ferrée principale.  
Embranchement de transit: route alternative pour les trains.  
Ces demandes d'abandon ont été accordées ou devraient l'être sous peu.

TABLEAU 5.2

STATUS DES HUIT EMBRANCHEMENTS REGIONAUX DU QUEBEC

	Nombre	Km
Embranchements maintenus sur ordre de la CCT (en tout ou en partie). La CCT a autorisé l'abandon de 58,3 km.	4	283,5

Embranchements en attente de décision. L'objection du MTQ ne porte pas nécessairement sur la longueur totale des embranchements.

4	389,5
---	-------